

Patrimoine religieux

Québec accorde une aide de 613 000 dollars à l'Archevêché de Rimouski



Rimouski, le 21 mars 2006 – De passage à Rimouski, le premier ministre du Québec, Jean Charest, a annoncé l'attribution d'une aide financière de 613 000 dollars à l'Archevêché de Rimouski afin de permettre la réalisation de travaux de restauration.

« Joyau du patrimoine, l'Archevêché de Rimouski a acquis une signification historique pour la population de l'est du Québec, car il présente des caractéristiques architecturales et patrimoniales indéniables. Le gouvernement du Québec doit en assurer la conservation afin de transmettre aux générations futures ce patrimoine remarquable, témoin privilégié de notre histoire et de notre culture », a déclaré le premier ministre.

L'Archevêché de Rimouski fait partie d'un site du patrimoine constitué par la Ville de Rimouski en 1997 en vertu de la Loi sur les biens culturels. Situé au cœur de ce secteur exceptionnel, l'Archevêché côtoie la cathédrale de Rimouski, le presbytère, le musée régional, installé dans la plus ancienne église de l'est du Québec, ainsi que la maison Joseph-Gauvreau, classée monument historique.

L'aide financière annoncée aujourd'hui par le gouvernement du Québec permettra de réaliser la troisième phase des travaux qui vise notamment à restaurer l'enveloppe extérieure du bâtiment et à procéder à la mise aux normes de ses composantes touchant à la sécurité. Elle provient du programme Soutien à la restauration du patrimoine religieux du ministère de la Culture et des Communications, et elle est accordée en vertu d'une entente conclue entre le Ministère et la Fondation du patrimoine religieux. L'ensemble des travaux de restauration de l'Archevêché, amorcés en 2003, auront coûté plus de 2,2 millions de dollars, dont quelque 900 000 dollars proviennent du gouvernement du Québec. Une campagne de financement aura permis d'amasser plus de 1 million de dollars.

« Les efforts du gouvernement du Québec, conjugués à ceux de généreux donateurs, permettront de redonner lustre et beauté à ce monument historique. Je tiens à féliciter toutes les personnes qui, faisant preuve d'un très haut niveau de conscience sociale, ont rendu possible ce projet d'envergure », a précisé monsieur Charest.

Inspiré de l'architecture de la Renaissance française réputée pour son élégance, l'Archevêché de Rimouski présente plusieurs détails remarquables, entre autres le fronton arborant les armoiries épiscopales, la colonnade et les balustrades de la galerie, ainsi que la corniche du toit ornée de denticules.

– 30 –

Mise en ligne : 21 mars 2006

[Politique de confidentialité](#)

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2006](#)

Source : <http://www.premier.gouv.qc.ca/salle-de-presse/communiqués/2006/mars/com20060321.shtml>